

Extrait du CDURABLE.info l'essentiel du développement durable

<http://cdurable.info/Plan-Ville-durable-les-Palmares-EcoQuartier-2009,2094.html>

Retour sur la 1ère conférence nationale Ville durable

Plan Ville durable : les Palmarès de l'appel à projets EcoQuartier 2009

- La maison durable -



Date de mise en ligne : jeudi 5 novembre 2009

Copyright © CDURABLE.info l'essentiel du développement durable - Tous

droits réservés

Jean-Louis Borloo et Benoist Apparu ont tenu mercredi 4 novembre 2009 la première conférence nationale sur la Ville durable. Ils ont à cette occasion annoncé les résultats de l'appel à projets EcoQuartier et de la démarche EcoCité. Ces programmes visent à réduire l'impact de l'urbanisme sur l'environnement : consommation d'eau et d'énergie, émission de gaz à effet de serre, matériaux polluants, chantiers toxiques... Dans ce premier volet consacré au Plan Ville Durable, voici les Palmarès de l'appel à projets EcoQuartier 2009.

En matière d'environnement, c'est en ville que se concentrent toutes les urgences. De l'étalement urbain à la qualité de l'air, du traitement des eaux usées à la congestion du trafic routier, le développement durable est avant tout un défi urbain. Le Grenelle Environnement engage à apporter des réponses ambitieuses à ces préoccupations, en dessinant les contours de nouveaux modes de vie.

L'appel à projets EcoQuartier et la démarche EcoCité - lancés en octobre 2008 - ont souhaité mettre en avant le travail des collectivités territoriales et l'excellence des acteurs français de l'aménagement pour créer une ville plus respectueuse de l'environnement. Leurs projets innovants, écologiques, à l'échelle des quartiers et des grands territoires urbains répondent déjà à de nombreux engagements du Grenelle Environnement sur la protection des espaces agricoles, sur les déplacements en transports en commun « propres », sur la faible consommation d'énergie dans les bâtiments. Ces projets seront valorisés, leurs expériences et leurs pratiques seront diffusées. 160 projets ont été déposés pour l'appel à projets EcoQuartier. Quels ont été les projets retenus ? Réponse ci-dessous.

Les Palmarès de l'appel à projets EcoQuartier 2009

Le Grenelle Environnement a confirmé l'attente de la société française pour que des solutions locales d'aménagement durable, à l'échelle du quartier, soient identifiées et mises en oeuvre : citoyens, élus et professionnels plébiscitent tous, à leur niveau, un nouvel art de vivre ensemble dont l'EcoQuartier est en passe de devenir le symbole.

Le terme EcoQuartier renvoie le plus souvent à l'idée de performances énergétique et environnementale liées aux bâtiments, à l'eau, aux déchets ou à la biodiversité. Dans l'esprit du Grenelle Environnement, un EcoQuartier se doit aussi d'être un quartier durable, englobant des considérations liées aux transports, à la densité et aux formes urbaines, à l'éco-construction, mais également à une mixité sociale et fonctionnelle et à la participation de la société civile.

Le Grand Prix national EcoQuartier 2009 : la ville de Grenoble pour l'EcoQuartier de la ZAC de Bonne



Le Grand Prix national EcoQuartier se distingue comme un quartier durable exemplaire, porteur d'excellence globale, répondant aux enjeux du développement durable et illustrant l'esprit du Grenelle Environnement. Ce prix a été décerné à la ville de Grenoble pour l'EcoQuartier de la ZAC de Bonne. La commission et les ministres ont particulièrement apprécié :

- ▶ les méthodes de mise en oeuvre du projet (gouvernance, concertation, actions partagées, évaluation) participatives et cohérentes, avec l'ensemble de la société civile (élus, habitants, associations, chercheurs, constructeurs...) qui ont contribué de façon exemplaire à l'obtention d'un résultat de qualité, en particulier dans les domaines de la sobriété énergétique, des énergies renouvelables et de l'écoconstruction ;
- ▶ la place essentielle, dans le tissu existant, des espaces verts et de l'eau, notamment en aménageant un parc urbain au coeur du projet.
- ▶ l'importance accordée à la mixité sociale du quartier : outre les 40% de logements sociaux, une réelle maîtrise des coûts a été souhaitée pour attirer des familles dans de grands logements en centre-ville ;
- ▶ la qualité architecturale du projet ;
- ▶ les performances énergétiques de l'ensemble, le projet étant notamment inscrit dans le programme Européen CONCERTO d'efficacité énergétique ;
- ▶ le soin apporté à la question de la mobilité et de l'accessibilité ;
- ▶ la qualité des réponses données à la question du traitement des déchets (en particulier ceux du chantier) ;
- ▶ le souci d'une gestion durable des eaux pluviales et de la nappe phréatique.

Palmarès - Projets ruraux

Les territoires ruraux connaissent une problématique différente en termes de développement urbain par rapport aux agglomérations de taille plus importante. Trop souvent leur développement urbain n'a été qu'une succession de maisons individuelles. Alors que s'accroît la pression foncière sur de nombreux territoires ruraux où viennent

notamment vivre des classes moyennes qui n'ont plus les moyens de rester en coeur d'agglomération, quelques territoires ont souhaité que leur croissance urbaine intègre les problématiques du développement durable en rupture avec les démarches habituelles.

Les lauréats par commune d'implantation

▶ **Les Petites Grèves - Douzy** : Améliorer les conditions d'implantation des lotissements : voilà le but de ce projet porté par la commune rurale de Douzy (1 660 habitants). Alors que le département des Ardennes présente traditionnellement des formes urbaines peu denses, le projet souhaite faire la démonstration qu'on peut mettre un terme à la « rurbanisation » galopante, coûteuse en énergie et en déplacements. S'inscrivant dans une logique globale de développement du territoire de l'agglomération, le projet affiche ainsi une démarche volontariste et ambitieuse, en matière d'enjeux environnementaux notamment. Couvrant 23 hectares, le projet souhaite associer la construction de logements à l'implantation de plusieurs équipements structurants, notamment un complexe sportif.

▶ **Four à pain - Faux la Montagne** : Une démarche innovante en plein milieu rural, tel est le projet de Faux-la-Montagne (364 habitants), commune du Parc Naturel Régional du plateau de Millevaches. Le projet de taille très modeste doit permettre de réinventer le « vivre ensemble », puisqu'il prévoit la création de logements, mais aussi des parties communes à l'usage social évident : un verger, un potager et un lieu de compostage. Plus encore, la restauration d'un four à pain qui restera propriété de la commune illustre la démarche innovante de Faux-la-Montagne, qui souhaite mettre en pratique une démarche collective d'auto-construction.

▶ **Saint-Germain - Vitteaux** : Le projet, situé sur une commune d'un peu plus de 1 000 habitants, vise à construire entre 70 et 90 logements à proximité du centre bourg, dans le respect d'une démarche d'éco-construction. Vitteaux souhaite ainsi conforter le projet de pôle éducation, assurer le maintien du commerce de proximité et l'emploi d'artisans locaux.

Palmarès - Petites villes

Les petites villes, notamment situées en périphéries des grandes agglomérations, connaissent une pression urbaine majeure qui bien souvent a conduit à la réalisation d'une succession de simples lotissements repliés sur eux-mêmes, permettant la production de terrain à bâtir mais sans véritable réflexion urbaine, sans liens à la centralité, sans mixité et condamnant donc leurs habitants à un usage intensif des transports individuels. Une autre approche est indispensable pour concilier les objectifs du développement durable et notamment d'économie des ressources rares et les besoins d'espace et de nature des futurs habitants. Plusieurs projets portés par des petites villes ont tenté d'explorer de nouvelles approches du développement urbain.

Les lauréats par commune d'implantation

▶ **Vigneret - Châteaurenard** : Le projet propose aux habitants de Châteaurenard une alternative à l'évasion vers Avignon, en offrant de nouveaux logements et des bureaux dans une logique de programmation globale à l'échelle de la commune. Ayant adopté un Agenda 21, l'engagement de la ville en faveur d'un nouveau mode de développement de son territoire est en effet total.

▶ **Bois des Granges - Claye-Souilly** : Prévu pour accueillir à terme 2 000 nouveaux habitants en entrée de ville, ce projet insiste sur l'ensemble des enjeux urbains de développement durable : à la faveur d'une importante concertation avec l'ensemble des acteurs impliqués, le projet souhaite limiter des déplacements automobiles au profit d'une desserte efficace en transports en commun, préconise l'utilisation de matériaux durables afin de promouvoir de l'éco-construction, propose des systèmes pertinents de récupération et de gestion des eaux pluviales, prévoit un réseau de chaleur centralisé et entend restaurer la biodiversité en agissant directement auprès des futurs habitants du site.

Prix du Palmarès Eau

La gestion de l'eau s'annonce comme l'une des préoccupations majeures du 21^{ème} siècle. Les projets d'EcoQuartier doivent, dès leur conception, mettre en place des stratégies efficaces en vue de préserver et valoriser cette ressource.

Les lauréats par commune d'implantation

▶ **Granville - La Clémentière** : L'eau est véritablement l'axe fort de ce projet. Un gros effort de réduction des surfaces imperméabilisées a été prévu, le traitement des eaux dans les espaces publics sera fait par des noues, des toitures terrasses végétalisées et des haies avec des corridors biologiques. Surtout, il s'agit de maintenir une végétation existante et rustique, adaptée au climat local et garantie d'une consommation d'eau raisonnable. Ce projet fait ainsi la démonstration qu'il est possible d'accueillir 1 500 nouveaux habitants dans la continuité de l'existant dans un paysage maritime et bocager sur 34,4 hectares.



▶ **Lille et Lomme - Les Rives de la Haute-Deûle** : Cet EcoQuartier a une double ambition : réaliser une opération de renouvellement urbain durable sur un site de friche très dégradé tout en créant un pôle de développement économique métropolitain autour des technologies de l'information et de la communication. Le château de l'industrie le Blan Lafont sera reconverti ainsi, avec la perspective d'améliorer l'habitat de 1 600 personnes, avec 600 logements. La création de logements est liée à celle d'emplois sur place (3 200 à terme) et à l'insertion par l'activité. L'identité locale est aussi mise en valeur. Le projet met l'accent sur le thème de l'eau, par l'aménagement des

berges du canal au travers d'un jardin d'eau ayant un rôle de dépollution par les végétaux avant rejet dans le canal, mais aussi par l'affirmation de choix de gestion : ainsi l'arrosage ne pourra se faire par l'utilisation d'eau potable dans ce nouvel EcoQuartier.

Prix du Palmarès - Biodiversité / Nature en ville

La biodiversité urbaine est à faire valoir dans tous les projets d'urbanisation et de renouvellement urbain. Cette biodiversité doit pouvoir évoluer dans le temps (ce qui suppose un fonctionnement pérenne des écosystèmes) et l'espace (ce qui suppose une connectivité écologique). Il est donc nécessaire de prendre en compte le contexte urbain et environnemental dans la conception, l'entretien et la maintenance des projets, au niveau de l'architecture du bâti (végétalisation des toitures et des façades), comme de celui des espaces verts, des espaces publics ou encore des espaces naturels préservés.

Les lauréats par commune d'implantation

▶ **Le Raquet - Douai et Sin-le Noble** : EcoQuartier à l'échelle du grand Douaisis, cette création entre ville verte compacte et cité-jardin va permettre la reconquête de terrains enclavés par l'urbanisation et la réalisation d'une vraie suture urbaine. Ce projet a le mérite d'allier un inventaire de la faune et de la flore existantes à un développement du maraîchage biologique et d'une trame écologique, ainsi qu'à une sensibilisation de la population à la nature en ville.



▶ **ZAC des Perrières - La Chapelle-sur-Erdre** : La ZAC est située dans la banlieue Nord de l'agglomération nantaise, un secteur à forte croissance démographique depuis les années 70, où le prix du foncier est élevé. Le projet couvre en partie une zone inondable, qui sera conservée en prairie humide. 1 050 nouveaux logements, dont 40% de sociaux, seront construits pour rattraper le retard de la commune en matière de logement social. 20 hectares d'espaces verts seront préservés dans ce quartier qui sera relié dans le futur au centre de l'agglomération par la future ligne de tram-train.

▶ **La Prairie au Duc - Nantes** : Ce projet est marqué par une approche à la fois moderne et patrimoniale : il s'agit de réintégrer les traces du passé industriel du site dans un parc contemporain ouvert sur la Loire, face au centre ville de Nantes. Les différents programmes immobiliers, culturels, publics, prennent appui sur des lieux emblématiques qui, une fois remodelés, reprendront toute leur place dans la mémoire collective des habitants. Le programme comptera à terme 380 logements, 18 000 m² SHON d'équipement, 13 000 m² SHON de bureaux et 7 000 m² SHON de commerces et de services. Un travail particulier a été effectué sur la gestion de l'eau en milieu urbanisé ainsi qu'en matière de biodiversité. La gestion des espaces verts sera ainsi sans engrais, ni pesticides.

Prix du Palmarès - Déchets

L'enjeu des déchets dans les EcoQuartiers porte à la fois sur les déchets de chantier et sur les déchets ménagers.

D'une part, les opérations d'aménagement peuvent obliger les entreprises à déconstruire et à recycler sur place un maximum de déchets pour faire des économies et limiter la production des gaz à effet de serre en évitant de nombreuses rotations de camions.

D'autre part, la politique menée dans les EcoQuartiers en matière de déchets ménagers s'inscrit dans la politique générale de gestion des déchets, orientée par le Grenelle Environnement vers la réduction de la production de déchets ménagers de 5 kilos par habitant et par an sur les cinq prochaines années. Elle doit toutefois s'y montrer encore plus exemplaire que dans le reste des agglomérations, notamment en développant le compostage individuel ou en pied d'immeuble et en réduisant les tournées de collecte en porte-à-porte et donc les émissions de gaz à effet de serre, et en responsabilisant chacun dans sa conduite de tri sélectif par des campagnes de prévention. En effet, sans la participation active des habitants, les collectivités locales ne seraient pas en mesure de mettre en oeuvre avec efficacité les objectifs nationaux dans ce domaine, tout en maintenant une maîtrise des coûts.

Le Lauréat : ZAC du Séqué - Bayonne : Le futur EcoQuartier a été voulu sur le quartier populaire de Bayonne Nord. Ce dossier aborde l'ensemble de l'éventail des actions préconisées par le Grenelle en matière de déchets à savoir :

- ▶ une action sur les déchets de chantiers : chantier vert imposé par les Cahiers des charges de cessions de terrains (CCCT) et chantier faible nuisance ;
- ▶ une action traditionnelle sur la collecte sélective (micro-déchetterie sur le quartier, containers enterrés...) et surtout pour renforcer le pourcentage de valorisation des déchets ;
- ▶ une action sur les déchets fermentescibles avec point de collecte des déchets verts et incitation au compostage individuel des déchets verts ;
- ▶ enfin une action prévue de sensibilisation des futurs habitants pour agir sur leurs comportements pour réduire les déchets à la source et favoriser le tri sélectif.

Prix du Palmarès - Mobilité

Les EcoQuartiers doivent être l'occasion d'une réflexion et d'un effort important sur les déplacements. Les transports

en commun permettent de drainer les flux de déplacements, la densité (associée à la mixité des fonctions) favorise également les déplacements de proximité à pied ou en vélo. La combinaison de ces deux volets est la clé d'une maîtrise de l'étalement urbain qui nécessite de lier de façon systémique les questions d'urbanisme et de mobilité.

Les lauréats par commune d'implantation

▶ **Villeneuve - Cognin** : Le pôle préférentiel de l'Agglomération de Chambéry va se construire autour de cet EcoQuartier, à la proximité du centre ville de Cognin (6 000 habitants). Une offre résidentielle conséquente sera offerte pour lutter contre l'étalement urbain (1 200 logements neufs créés). Le projet prend en compte la question de la mobilité : ainsi une réduction drastique des places de stationnement pour la deuxième voiture est prévue, tout en développant le principe de l'auto-partage. Un vélo électrique sera fourni par logement, permettant d'utiliser au mieux les nouveaux espaces piétons et cyclistes prévus. À terme, l'offre de transports en commun va également être élargie.

▶ **Nancy Grand Coeur - Nancy** : Ce quartier, en frange de la ville historique, mais en plein coeur de l'agglomération sur une friche ferroviaire, est dynamisé par l'arrivée du TGV Est. 600 à 700 logements sont prévus ainsi que la réhabilitation d'un certain nombre d'équipements publics. Côté mobilité, le nombre de places de stationnement va être réduit drastiquement (40 places conservées sur 1 000) au profit de parkings mutualisés. Ce site de la gare devra à terme être un nouveau noeud d'intermodalité pour Nancy.

▶ **Quartier durable « Danube » - Strasbourg** : Le projet porte sur la mise en oeuvre d'un nouveau territoire au bord des bassins du port, inscrit dans le projet plus large de développement entre Strasbourg et sa ville jumelle Allemande, Kehl. En coeur d'îlot, l'usage de la voiture sera sévèrement restreint, voire interdit. Les rues seront réservées aux déposes rapides, aux services de sécurité, de nettoyage ou de livraison. En contrepartie, des sites d'auto-partage et de vélo-partage sont prévus.

Prix du Palmarès - Sobriété énergétique et énergies renouvelables

Les concepteurs d'un EcoQuartier élaborent une stratégie visant à diminuer la consommation d'énergies d'origine fossile et à réduire les émissions de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques : cette conception est placée sous le signe de la maîtrise de la demande et de la sobriété énergétique (réseaux et compteurs intelligents, matériaux de constructions locaux, isolation et gestion des bâtiments, appareils ménagers de faible consommation...), et du recours aux énergies renouvelables intégrées dans l'environnement.

Les lauréats par commune d'implantation

▶ **Ginko - Bordeaux** : Le projet, voulu dès le départ comme un EcoQuartier, a bénéficié d'une ingénierie importante. Ainsi, un bilan carbone du futur quartier a été réalisé dans la perspective du facteur 4, c'est-à-dire la division par 4 des émissions de CO₂ d'une famille de 4 personnes vivant dans ce quartier par rapport à un quartier périphérique classique. Il répond de façon plus large à l'ensemble des exigences des trois piliers du développement durable. Il présente une réelle mixité sociale et fonctionnelle, avec de bonnes performances écologiques dans l'aménagement, la construction et la sobriété énergétique. La future desserte en tramway, des formes urbaines variées et denses, des circulations douces internes nombreuses sont des atouts forts pour la

réussite de ce projet.



► **ZAC des Pielles - Frontignan** : À proximité du centre ancien et de la future gare TER, ce futur EcoQuartier sera implanté sur la friche industrielle de la raffinerie de soufre. 477 logements sociaux sont prévus, ainsi qu'une médiathèque et un ensemble de commerces, de bureaux et de services. Ce nouveau quartier sera à la fois dense et aéré, il a fait l'objet d'une réflexion très poussée sur le confort thermique d'été en climat méditerranéen.

► **Fréquel Fontarabie - Paris** : Le projet d'aménagement vise à résorber l'insalubrité, à réaliser des logements correspondant aux normes du confort moderne et à valoriser certains équipements publics existants dans le quartier Réunion dans le 20ème arrondissement de Paris. Dans ce nouveau quartier, l'ensoleillement a été pris en compte pour orienter le bâti, l'énergie solaire passive est utilisée par des baies vitrées, mais aussi pour la production d'eau chaude ou d'électricité. L'objectif BBC (Bâtiment Basse Consommation) est posé pour tous les bâtiments neufs ou réhabilités, ainsi que les équipements publics.

Prix du Palmarès - Formes urbaines et densité

L'appel à projets EcoQuartier révèle des exemples de formes urbaines conciliant densité, service et individualité du logement. Les villes doivent réfléchir à ce qu'est « une densité vivable » en fonction de leur contexte. Il s'agit de densifier en s'adaptant à l'environnement avec une conception architecturale adaptée, une réflexion sur la variété typologique des logements favorisant une mixité sociale, un aménagement soigné des espaces extérieurs publics et privés...

Les lauréats par commune d'implantation

► **Quartier de la Muette - Garges-lès-Gonesse (Mention spéciale Projet de rénovation urbaine)** : Composé à l'origine de 88% de logements sociaux, le quartier est actuellement confronté à de grandes difficultés. Le projet

ANRU vise à rétablir une certaine mixité dans l'habitat ainsi qu'une mixité fonctionnelle : il prévoit de réduire le nombre de logements sociaux et d'installer une crèche, des commerces, des équipements associatifs et une salle de prière ; le projet prévoit aussi de recomposer la « forme »

du quartier à travers un nouveau maillage viaire et des îlots résidentialisés, permettant une meilleure lisibilité des espaces publics et des espaces privatifs. En identifiant la mention spéciale « rénovation urbaine », le palmarès rappelle également que ces projets qui visent à revaloriser des quartiers déjà construits plutôt que de générer de nouvelles extensions pavillonnaires sont, en tant que tels, de vrais projets de développement durable.

► **Lyon Confluence - Lyon** : Le projet Lyon Confluence se développe sur 150 hectares au Sud de la presqu'île lyonnaise, entre le Rhône et la Saône, à deux pas de la gare Lyon-Perrache. Cet ensemble de friches industrielles et ferroviaires va permettre à la ville de se développer en trois phases. La ZAC 1 est en cours et prévoit 1 700 logements, 19 400 m² SHON d'équipements publics, dont l'Hôtel de Région et le futur musée des Confluences, ainsi que plus de 100 000 m² SHON de commerces et de bureaux. Le projet doit permettre aussi de ralentir l'étalement urbain, c'est ainsi que la question de la mobilité est centrale dans le projet. Les deux tranches suivantes (ZAC 2 et démarche d'écorénoovation du quartier) sont prévues à partir de 2009.

► **ZAC Bottière Chénaie - Nantes** : Cet EcoQuartier se veut un « morceau de ville multi-fonctionnelle » : l'opération de la ZAC Bottière-Chénaie à Nantes consiste en la création d'un quartier neuf à la place d'une friche maraîchère. Certains équipements et logements ont déjà été livrés en 2007, d'autres îlots sont en construction et doivent permettre d'accueillir de nouveaux habitants au sein de la commune de Nantes, notamment des ménages à revenus modestes et de jeunes couples primo-accédants (généralement relégués en deuxième couronne de l'agglomération). Sur 35 hectares, ce sont 1 600 logements qui devraient voir le jour, dont 30% de logements sociaux et 40% de logements, dits « abordables ». Le projet assume sa mixité fonctionnelle et met l'accent sur la gestion de l'eau et des déplacements par la reconstitution d'un ancien ruisseau.

Prix du Palmarès - Catégorie Eco-construction

La juxtaposition de bâtiments performants le long de la voirie ne suffit pas à faire un EcoQuartier : avant les progrès technologiques, l'intelligence de conception du quartier basé sur une bonne analyse de site, la bonne orientation des bâtiments, le recours aux énergies passives (ensoleillement, vents, etc.), le raccordement aux réseaux existants, etc. sont bien sûr les premiers pas des performances des bâtiments. Sur ces bases, un quartier qui se dit « EcoQuartier » contient en son sein des bâtiments exemplaires en matière d'éco-construction.

Les lauréats par commune d'implantation

► **EcoQuartier du Moulin Apparent - Poitiers** : L'arrivée d'un établissement d'enseignement accueillant 2 000 élèves dans ce quartier au nord de Poitiers a suscité la création de cet EcoQuartier, également axé sur la résolution de problèmes de déplacement urbain. Le projet favorise les matériaux recyclables et de provenance locale, en conformité avec une démarche de « cluster Eco habitat ». Le projet consiste à reconquérir l'ancienne usine Remafer pour créer un EcoQuartier avec 620 logements, et des équipements publics divers (groupe scolaire, gymnase).

Ce projet va permettre aussi de lancer des expériences avec les opérateurs, notamment sur la question du cycle de vie à l'échelle de l'EcoQuartier : les isolants choisis sont naturels, les matériaux sains et recyclables. La construction fait le pari du bioclimatique, écologique de haute performance énergétique.



► **Pour ses deux quartiers Dauphinot-Rémafer et 12ème Escadre d'Aviation - Reims** : Densifier la ville intra muros, reconquérir des friches industrielles, recoudre les quartiers entre eux, voilà l'objectif de cet EcoQuartier de 20 hectares, comprenant de 1 000 à 1 200 logements. Le respect des labels BBC - Effinergie, PassivHaus et HQE - fait partie du cahier des charges des opérateurs, qui doivent concevoir des bâtiments bioclimatiques. Le chantier devra aussi être à faibles nuisances.

Palmarès Projets d'avenir

Les lauréats par commune d'implantation

► **Foch Roosevelt - Meaux** : Trait d'union entre les grands quartiers d'habitat social et le centre historique, cet EcoQuartier témoigne d'un engagement volontariste pour limiter l'étalement urbain et développer un projet ambitieux au coeur de la ville historique de Meaux. Il prévoit la création de 1 200 à 1 500 logements, 30 000 m² SHON pour les équipements publics et 10 000 m² SHON pour les commerces et les services. Le projet présente ainsi un fort potentiel de restructuration urbaine, axé autour du projet de transport en commun en site propre (TCSP) constituant un axe structurant Nord-Sud.

► **Pou de les Colobres - Perpignan** : Ce nouveau quartier de 2 000 logements, avec commerces, équipements publics et services, sera inséré dans un tissu urbain dense et sera immédiatement accessible depuis le centre-ville. Limitrophe d'une zone agricole, il place la mixité des fonctions urbaines ainsi que la cohésion sociale au coeur de ses enjeux. Visant l'exemplarité sur le plan environnemental, il prévoit en outre d'être autosuffisant par la production collective d'énergie ainsi que la réalisation de bâtiments à basse consommation énergétique, et de réduire son empreinte écologique par des techniques alternatives et innovantes de rétention et de réemploi de l'eau.

► **L'Union - Roubaix, Tourcoing, Wattrelos** : En plein coeur des trois villes, le projet d'EcoQuartier de l'Union s'articule sur la reconquête de trois anciens sites industriels majeurs pour devenir un véritable pôle d'excellence de l'agglomération lilloise, axé sur les filières textiles innovantes et image-culture-médias. Valorisant les trames verte et bleue, le projet propose de réinstaller la nature en ville afin d'améliorer la qualité de vie des habitants. Le nouveau quartier doit permettre un

rééquilibrage des modes de déplacement en ville au profit des transports en commun. L'espace public sera réaménagé pour que 50% au moins de la surface soient consacrés aux modes de transports doux.

▶ **Les Rives d'Allier - Vichy** : 600 logements neufs, 700 réhabilitations, 17 000 m² SHON d'équipements publics, des commerces, des bureaux : ce nouveau quartier en centre urbain va permettre la valorisation d'espace sous-valorisés jusque-là et la rénovation urbaine d'un quartier existant, les Ailes Beauséjour. Le projet permettra de restructurer un ensemble urbain cohérent dans une réelle logique de développement durable urbain, respectueuse de la cité thermale historique et des riches berges de l'Allier. Porteur d'un programme ambitieux, le projet souhaite associer à sa conception l'ensemble des acteurs, publics et privés, de l'aménagement du site.

Post-scriptum :

Pour en savoir plus sur... les fiches techniques des lauréats de l'appel à projets, les documents de référence de l'appel à projets EcoQuartier et les EcoQuartiers en Europe et en France : www.EcoQuartiers.developpement-durable.gouv.fr